

## Fermeture des gymnases à la fin du plan grand froid à Lyon entre le 6 et le 9 février 2017

### Mise à la rue illégale : cynisme et inhumanité

Quelques centaines de personnes étaient hébergées dans 6 lieux différents de l'agglomération lyonnaise. D'ailleurs peu importe le nombre, il s'agit de personnes qui chacune individuellement doit être protégée. Et pourtant, la température remontant, tout en restant autour de zéro degré avec risque de pluie, le préfet a décidé de fermer ces hébergements d'urgence. Contrairement au code de l'action sociale, il n'a pas proposé d'orientation à toutes ces personnes.

*Rappel du Code de l'action sociale et des familles - Article L345-2-3 :*

**« Toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y bénéficier d'un accompagnement personnalisé et y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée. Cette orientation est effectuée vers une structure d'hébergement stable ou de soins, ou vers un logement, adaptés à sa situation »**

Certes des personnes sont hébergées, mais souvent loin de Lyon (dans certains cas on leur laisse entendre que c'est tout proche et en général on ne leur donne pas les moyens de s'y rendre). L'adresse, parfois erronée, est indiquée sur des « bouts de papier » montrant une impréparation incroyable. Il faut le voir pour le croire !

Souvent il est aussi indiqué oralement que l'hébergement n'est que pour quelques jours. J'ai même vu écrit « 2 J ». Tous les papiers manuscrits n'ont aucune information sur qui oriente vers l'hébergement (DDCS, MVS, ou ???). Si à l'arrivée sur le lieu d'hébergement, on indique à la personne qu'elle n'est pas attendue, elle se retrouve à la rue, car elle ne sait pas qui contacter pour confirmer cet hébergement. Cela m'était arrivé il y a deux ou trois ans quand j'avais accompagné une famille avec un "document" du même type !

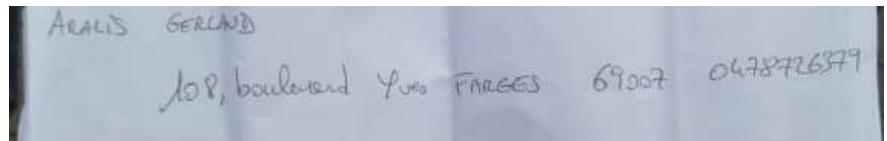
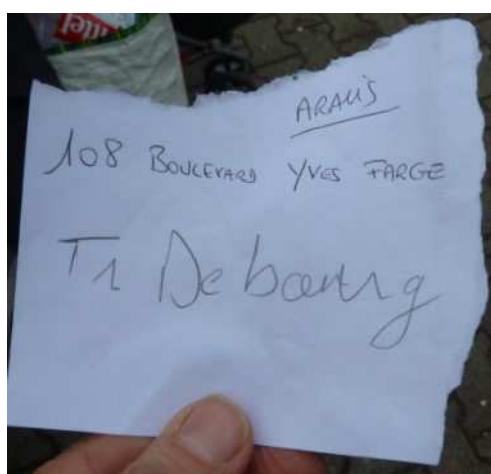
A d'autres personnes on leur aurait indiqué de rappeler un numéro de téléphone sous 24 ou 48 heures. En attendant une réponse hypothétique à cet appel, c'est la rue, comme pour beaucoup de personnes avec ou sans enfants, à qui rien n'est proposé...

Ci-dessous, quelques détails sur ces fermetures avec photos à l'appui.

### 06/02/17 : Fermeture du gymnase Bellecombe (Lyon 6°)

Selon un responsable, il y avait cette nuit du 5 ou 6 février une centaine de personnes hébergées dans ce gymnase.

**Des familles ont certes été hébergées**, avec en main une information qui laisse pantois sur la préparation de ces hébergements... Exemple de papiers donnés à deux familles :



**Mais d'autres sont jetées à la rue...**

- Les adultes seuls se sont retrouvés (en général) à la rue sans rien.
- Des couples avec ou sans enfants ont été jetés à la rue.
- D'autres à 11 heures n'avaient toujours pas de solution ....

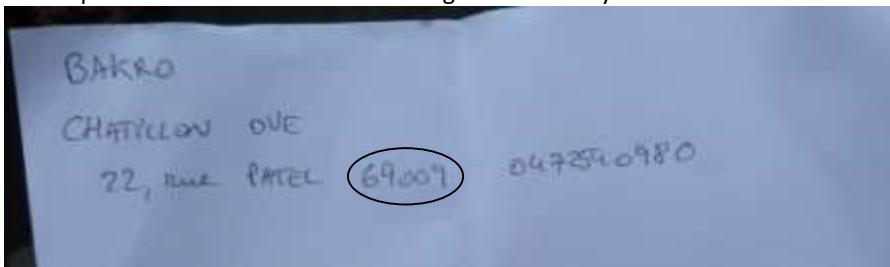
Dur, dur, dur de voir des adultes, avec ou sans enfants, en pleurs ne sachant où aller pour la prochaine nuit.

### **Quelques cas (non exhaustifs) de personnes jetées à la rue :**

- Une maman seule à 8h quitte le gymnase pour emmener son enfant à l'école, elle revient, espérant un hébergement, mais doit repartir à la rue...
- Un couple que je connaissais est parti sans hébergement. Avant d'être au gymnase, il survivait sur les bords de Saône. Alors qu'il était dans le gymnase leur abri précaire, avec tout ce qu'il contenait, a été jeté à la benne. Il se retrouve donc sans rien. Il faudra appeler le Samu social pour lui fournir à nouveau des couvertures.
- Une famille avec 4 enfants (2 scolarisés à Michel Servet et 2 en attente d'affectation en collège) s'est retrouvée jetée à la rue.
- Un couple et trois jeunes sont aussi partis sans hébergement.

### **Un cas de cynisme incroyable :**

Un couple sort heureux d'avoir un hébergement dans Lyon 9° en me montrant son papier manuscrit :



Mais finalement, ce n'est pas un hébergement à Lyon 9 comme le laisse supposer l'adresse manuscrite, mais bien à Chatillon d'Azergues (25 km de Lyon) où il sera emmené !

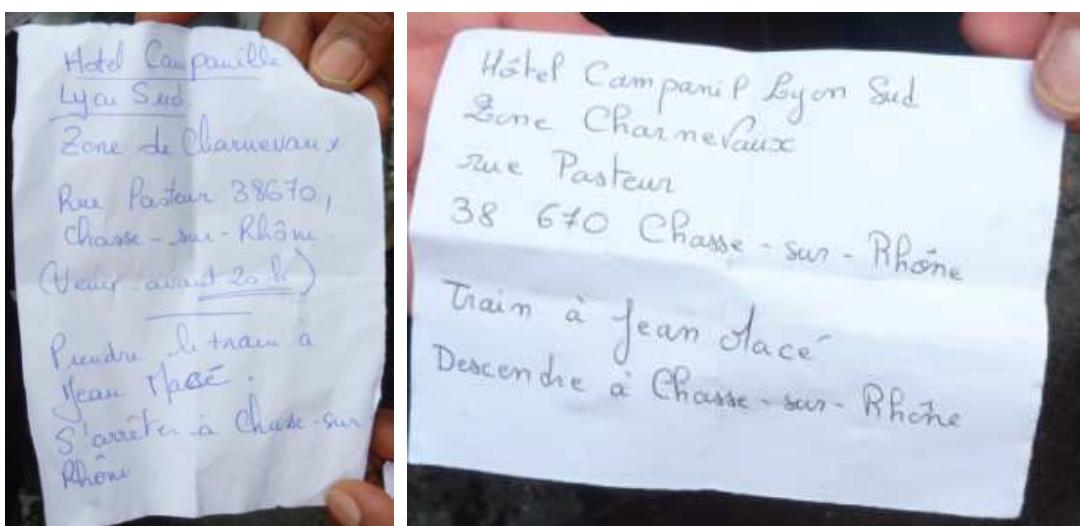
## **06/02/17 : Fermeture de l'hébergement Chevreul (Lyon 2°)**

Pas d'information ni de témoignage.

## **07/02/17 : Fermeture du gymnase Clemenceau (Lyon 7°)**

### **Des familles ont certes été hébergées :**

- Trois familles envoyées à l'hôtel Campanile à... Chasse sur Rhône dont :



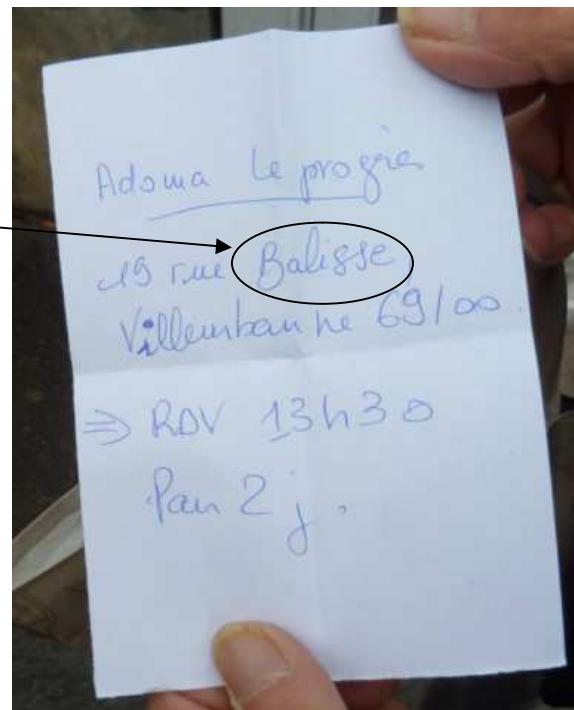
- Une famille avec 4 enfants (un enfant scolarisé en élémentaire à Lyon 5<sup>ème</sup>, un au collège option cuisine dans l'agglomération, un au lycée à Bron et l'aîné qui n'a pas eu d'affectation en lycée).
- Une femme seule avec son bébé d'un an, malade. On lui aurait indiqué que l'hébergement était pour deux jours.
- Une autre femme seule avec son bébé d'un an. On lui aurait indiqué que l'hébergement était jusqu'au 21 ou 31 mars !?

- Deux familles sont emmenées en minibus par OVE à Châtillon d'Azergues et à Theizé
- Une famille doit rejoindre, pour seulement 2 jours, un foyer Adoma. En écrivant ces lignes je ne trouve pas de rue Balisse à Villeurbanne comme écrit ci-contre :  
Il s'agit sans doute de la rue de la Baïsse.  
Cette famille aura-t-elle trouvé son lieu d'hébergement et si oui qu'est-elle devenue après 2 jours ?  
...

#### D'autres personnes sont jetées à la rue...

- Les adultes seuls se sont retrouvés (en général) à la rue sans rien.
- Plusieurs familles dont une femme seule avec son enfant de 5 ans.
- ...

Vers 11h 30, il semblait qu'il ne restait plus personne... Il faisait froid et il pleuvait... Je suis parti le cœur lourd.



#### Et à nouveau le cynisme a frappé :

- Un mineur sort seul du gymnase. Quand il veut retourner voir ses parents, les gardiens refusent : *il est sorti et il est impossible de revenir...* Il a fallu insister plus que fortement pour que le jeune mineur puisse rejoindre sa famille !
- A sa sortie du gymnase, la famille avec 4 enfants nous indique qu'elle est hébergée dans un hôtel à la Lyon (Croix-Rousse). Quand on lui demande quel hôtel, c'est l'hôtel Campanile à Chasse sur Rhône (25 km de Lyon) !
- Pour une autre famille, on lui a dit que l'hôtel est à 20 minutes... et c'est le même Campanile à Chasse sur Rhône !

Et aucun moyen n'est donné pour rejoindre cet hôtel Campanile. Les familles ne comprennent pas et souhaitent avoir des explications... Mais une fois sorti de l'enceinte du gymnase Clemenceau, il n'est plus possible d'y retourner, deux gardiens, soutenus par deux autres se disant "responsables des gardiens", veillent à ce non retour. Quand on demande que des responsables en charge de la gestion du gymnase viennent donner des explications à l'extérieur, on obtient un refus net. Aucun contact n'est possible.

Le MRAP Rhône était présent et proposait à toutes les personnes de laisser leurs coordonnées et d'expliquer leur situation à un huissier présent sur le trottoir, pour éventuellement porter plainte ou simplement pour garder trace officielle des conditions de cette évacuation. (Voir ci-dessous le résultat du tribunal administratif pour 10 familles ou personnes seules).

En fin de matinée FR3 est arrivé, a filmé, interrogé quelques personnes. FR3 (comme les quelques bénévoles venus soutenir les familles) n'a pas pu entrer dans le gymnase : toute demande de dialogue avec les responsables a été refusée, et la porte du gymnase est restée bien fermée.

## 07/02/17 : Fermeture de l'hébergement d'Oullins

Pas d'information ni de témoignage.

## 08/02/17 : Fermeture du gymnase de Caluire

Une trentaine de personnes en sont parties. Selon les personnes de la Croix-Rouge en charge du gymnase :

- les familles ont obtenu un hébergement.
- les adultes seuls n'ont rien eu.

A mon arrivée vers 9 heures, beaucoup étaient déjà partis.

J'ai pu parler avec :

- 2 jeunes 18 et 19 ans, ainsi qu'un adulte, qui étaient jetés à la rue.

- une maman avec sa petite de un an. Elle était hébergée pour 2 jours au F1 de... Beynost. Elle avait un papier indiquant qu'elle devait prendre le bus 171. Mais, et je ne le savais pas, le tarif TCL ne s'applique plus à partir de Crépieux les Brosses...

La maman me fait savoir par la suite qu'il lui a fallu marcher plus de deux heures... pour arriver. Et là, loin de tout, elle n'a rien trouvé à manger.

J'envoie des mails au 115, à la MVS et à son assistante sociale de la maison du Rhône pour alerter sur une telle situation. Pendant la nuit sa fille a de la fièvre, 39 à 40 °. Elle appelle les pompiers qui lui disent d'aller voir son médecin de famille.... et ils refusent de se déplacer... Le lendemain elle m'a dit avoir dû aller aux urgences de HFME. Puis, j'ai su qu'elle avait été envoyée sur un autre hébergement à Lyon 2°.

## 09/02/17 : Fermeture de la maison des fêtes « Cerdan » à Villeurbanne

Selon les personnes de l'association Pierre Valdo en charge de la salle dans cette maison des fêtes :

- une vingtaine de personnes ont dormi cette dernière nuit du 8 au 9 février.
- les adultes seuls et un couple malade sont repartis à la rue.
- pour une maman et ses 3 enfants :

tandis que les deux plus jeunes sont déjà à l'école et au collège, le fils aîné et la maman, avec tous leurs bagages, quittent le gymnase le cœur serré : comment récupérer les deux plus jeunes et surtout où pouvoir dormir avec des températures proches de zéro ?



## Suites :

### 10/02/17 : expulsion des familles sous tentes au parc Jugan (Lyon 3°)

Des familles jetées à la rue lors de la fermeture des gymnases ont réinvesti le parc Jugan.

Le 10/02/17, la police les a expulsées sous prétexte de la réfection des gazons, gazons d'ailleurs inexistant sous les résineux du parc où étaient installées la majorité des tentes !

Avec le soutien de bénévoles et grâce à la venue de FR3 qui allait témoigner de ce qui se passait, les familles ont pu s'installer dans le jardin du Sacré Cœur un peu plus loin.

Voir : <http://www.rue89lyon.fr/2017/02/10/parc-jugan-familles-abri-evacuees-refection-gazons/>

Et la chasse a continué le samedi 18 février vers 6h00 du matin, des agents de police ont bousculé les tentes installées dans le jardin du Sacré Cœur et ont demandé aux occupants de partir...

### 14/02/17 : Convocation du Préfet au Tribunal Administratif (pour 10 dossiers)

Résultat fourni par le MRAP Rhône : 10 personnes ou familles ont assigné le préfet du Rhône suite à ces fermetures.

- 4 propositions d'hébergement ont été reçues avant l'audience : Elles ont été acceptées.
- 1 hébergement est proposé par la préfecture, le juge laisse 48h pour préciser la proposition. Il a été précisé et accepté.
- 4 rejets dont 2 car les personnes avaient des rendez-vous dans les prochains jours à la préfecture pour enregistrer leur demande d'asile et qu'elles devraient être hébergées très rapidement selon le juge.
- 1 dossier où le juge donne 48 h à la préfecture pour proposer un hébergement. Le juge précise que la personne a été prise en charge dans un gymnase et n'aurait pas dû être remise à la rue sans proposition. Mercredi soir 15 février, la préfecture a proposé un hébergement qui a été accepté.

**Je laisse chacun qualifier de telles situations induites par les ordres de "responsables"  
qui ont la charge de protéger toute personne.**

Henri Branciard  
Le 03/03/17

En complément, quelques liens :

<http://www.20minutes.fr/lyon/2009471-20170206-lyon-incomprehension-apres-fermeture-places-grand-froid-dediees-abri>

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/lyon-derniers-gymnases-accueil-urgence-progressivement-fermes-1191253.html>

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/lyon/hebergement-urgence-metropole-lyon-quand-gymnases-ferment-1192939.html>

Avec un exemple de solidarité :

<http://www.leprogres.fr/lyon/2017/02/21/les-habitants-s-organisent-pour-soutenir-une-famille-roumaine-a-la-rue> :

Cette gestion dans l'urgence et au thermomètre n'apporte pas de solution respectueuse pour les personnes vivant à la rue, ne faisant que déplacer les problèmes et les personnes le temps d'un éclairage médiatique et d'une sensibilité accrue du grand public.

Le système de l'hébergement d'urgence sur Lyon est arrivé à saturation comme l'ont clamé les professionnels de l'urgence sociale lors d'un mouvement de grève en ce début d'année. Depuis trop longtemps rien n'est sérieusement fait dans ce domaine.

Des engagements politiques forts aux niveaux national et local sont indispensables pour proposer des solutions pérennes respectueuses des personnes et du droit.

Plus d'informations :

<http://www.rue89lyon.fr/2017/02/02/crise-de-lhebergement-durgence-a-lyon-12-cette-derive-humanitaire-inexorable-inutile/>